

Services de règlement des litiges relatifs au domaine .edu

L'OMPI et EDUCAUSE, l'administrateur du domaine générique de premier niveau .edu, ont signé un accord désignant l'OMPI comme unique institution de règlement des litiges relatifs au nom de domaine .edu. Le domaine .edu, qui est exclusivement réservé aux établissements d'enseignement supérieur américains agréés au niveau régional conférant des grades universitaires, constitue, avec .com, .org et .net, l'un des domaines génériques de premier niveau (gTLD) initiaux.

Le Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI appliquera les Principes concernant le règlement des litiges relatifs au nom de domaine .edu, une version modifiée des Principes directeurs concernant le règlement uniforme des litiges relatifs aux noms de domaine (principes UDRP), qui constituent un mécanisme rapide et peu onéreux de règlement extrajudiciaire des litiges relatifs aux affaires de "cybersquattage" dans le domaine .edu.

Une particularité de l'accord conclu entre l'OMPI et EDUCAUSE est que les experts qui statuent sur les litiges doivent être américains. Dès que l'OMPI est saisie d'un litige, le centre s'assure que toutes les formalités ont été remplies, nomme un expert sélectionné sur une liste d'éminents juristes spécialisés américains et rend compte de la décision de ces experts indépendants. Pour qu'un expert se prononce en faveur d'un requérant, ce dernier doit prouver que le domaine faisant l'objet du litige est identique à une marque ou est semblable à cette

marque au point de prêter à confusion, que l'autre partie n'a pas d'intérêt légitime dans le nom de domaine et que le défendeur a enregistré et utilise le nom de domaine de mauvaise foi.

La liste d'experts internationaux établie par l'OMPI, qui est constamment mise à jour, contient les noms d'environ 102 juristes américains spécialisés dans les domaines de l'arbitrage, de la médiation, du droit des marques, du droit de l'Internet et dans d'autres domaines connexes.

Prototype de la Gazette du PCT

Un nouveau prototype de la Gazette du PCT est à présent disponible à titre expérimental à l'adresse suivante : <http://ipdl.wipo.int/>. Les modifications apportées à ce prototype concernent la présentation et le format des données, l'accès aux données relatives aux nouvelles publications de demandes selon le PCT (y compris les images des pages publiées de nouveau) et l'accès, avec possibilité de recherche, au texte intégral des descriptions et des revendications. Le prototype est mis à disposition parallèlement avec la Gazette du PCT dans sa version actuelle, jusqu'à l'achèvement de la phase nécessaire d'essai et de consultation. Ensuite, il est prévu de remplacer la Gazette du PCT actuelle par le prototype modifié à la suite de cette phase d'essai et de consultation.



Festival du film africain

L'OMPI a participé aux Journées du cinéma africain, une manifestation annuelle tenue du 12 au 22 novembre derniers à Ferney-Voltaire et Divonne-les-Bains (France). Des longs métrages de l'Algérie, du Bénin, de la Guinée-Bissau, de l'Égypte, de la Mauritanie, du Maroc, du Nigéria, du Sénégal et de la Tunisie, ont notamment été projetés dans le cadre de ce festival. L'organisation d'un certain nombre d'ateliers a donné lieu à la projection de courts métrages suivis de débats sur des thèmes tels que le cinéma et la mondialisation, les crises dans la région des Grands Lacs et les mariages forcés.

En tant que partenaire de cette manifestation, l'OMPI a offert une réception suivie de la projection en avant-première d'un film et d'un documentaire, à savoir :

- ▶ **Si Gueriki (La Reine Mère)** d'Idrissou Mora Kpai (Bénin - France), qui retrace l'histoire d'un jeune homme de retour dans son village après dix années d'absence;
- ▶ **Le Cinéma Africain?** de François Kotlarski et Éric Münsh (France), sur les conditions de vie des cinéastes en Afrique.

